

INFOS BRÈVES

*Bulletin d'informations municipales de Morette – N°18
AVRIL 2017*

Madame, Monsieur,

Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 avril 2017, comme vous l'avez peut-être appris, j'ai été victime à mon domicile d'un acte inqualifiable.

C'est ma fonction de première magistrate de la commune qui a été visée mais l'auteur ou les auteurs de ce fait grave ont aussi profondément atteint ma famille et notre village.

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont manifesté leur soutien, tout d'abord les habitants de Morette et au-delà, le conseil municipal, M. Georges Pelletier, ancien maire, ainsi que mes collègues maires des communes voisines.

Je vous assure de ma détermination à faire appliquer le droit et la loi comme l'exige ma fonction de maire. Ma volonté est intacte à œuvrer pour notre communauté avec sérénité, générosité et tolérance. Notre village est, et restera un village où il fait bon vivre.

Soyez assurés de mon sincère dévouement au service de la collectivité.

Aude Picard Wolff
Maire de Morette

FAITS DIVERS EXPRESS

MORETTE

Acte de vandalisme sur la voiture de la maire



→ Dans la nuit de mardi à mercredi, la maire du village de Morette, Aude Picard-Wolff, a subi un acte de vandalisme sur sa voiture. En effet, un ou plusieurs individus ont déversé un seau de bitume sur son véhicule garé dans son garage. Si son abri voitures a été immaculé de goudron, sa voiture en a reçu la plus grande partie. Face à ces actes inadmissibles et accablants, la maire a déposé plainte à la gendarmerie.

Dauphiné Libéré
22/04/17

VIE MUNICIPALE ET INTERCOMMUNALE

Communiqué du conseil municipal

L'ensemble des conseillers municipaux manifeste son incompréhension et son indignation face à l'acte lâche, imbécile et révoltant, commis au domicile familial de Mme la Maire dans la nuit du 19 au 20 avril 2017 et lui apporte son total soutien.

Morette, ce n'est pas ça !

Cyril Bietrix-Ogier
Lionel Carlin
Franck Doriol
Yves Mounier
Hélène Reynaud
Christelle Vuillerot

RÉUNION ÉLECTIONS MUNICIPALES

Élections municipales partielles complémentaires

Suite à la démission de M. Zanello de son mandat de conseiller municipal faisant perdre le tiers de ses effectifs au conseil municipal,

des élections municipales partielles complémentaires seront organisées afin de compléter le conseil municipal les 25 juin, pour le 1^{er} tour et 2 juillet 2017, pour un éventuel 2^{ème} tour.

En raison du débat télévisé des élections présidentielles organisé le 3 mai, la date de la réunion d'information est modifiée.

**CHANGEMENT
DE DATE**

**Une réunion d'information vous est proposée
jeudi 4 mai 2017 à 20h
salle communale**

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 AVRIL 2017

Madame la Maire informe le conseil municipal de la démission de M. Florent ZANELLO en date du 4 avril 2017

- **Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 18 janvier 2017**
- **Approbation à l'unanimité du compte de gestion 2016 CCAS MORETTE**
- **Approbation à l'unanimité du compte administratif 2016 CCAS MORETTE**

TABLEAU DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL 2016 :

SECTION FONCTIONNEMENT	PREVU	REALISE
DEPENSES	8 375,90 €	1 095,15 €
RECETTES	250,00 €	75,00 €

Résultat de l'exercice déficit : 1 020,15 €

Résultat de clôture excédent : 7 105,75 €

Pas de section investissement pour le CCAS.

- **Approbation à l'unanimité du compte de gestion Communal 2016**
- **Vote à l'unanimité du compte administratif communal 2016**

TABLEAU DES RÉSULTATS BUDGET PRINCIPAL 2016

SECTION FONCTIONNEMENT	PRÉVU	RÉALISE
DÉPENSES	421.100, 00 €	203.436,18 €
RECETTES	421.100, 00 €	273.838,22 €

Résultat de l'exercice excédent : 70.402,04 €

Résultat de clôture excédent : 223.175,61€

SECTION INVESTISSEMENT	PRÉVU	RÉALISE
DÉPENSES	272.900,00 €	194.700,41 €
RECETTES	272.900,00 €	153.314,13 €

Résultat de l'exercice déficit : 41.386,78 €

Résultat de clôture déficit: 95.710,68 €

- Affectation du résultat

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'affecter la somme de 95 710,68 € en recette au compte 1068 de la section d'investissement 2017 du budget primitif 2017, et de reporter la somme de 127 464,93€ en recette au compte 002 de la section fonctionnement du budget primitif 2017.

- Vote des taux d'imposition pour l'année 2017

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition de Madame la Maire de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux pour l'année 2017, notamment en raison de l'augmentation des taux d'imposition intercommunaux suite à la fusion des trois communautés de communes.

Taxe d'habitation :	taux voté 13,08 %	produit 55.425 Euros
Taxe foncière bâti :	taux voté 15,71 %	produit 44.946 Euros
Taxe foncière non bâti :	taux voté 63,11 %	produit 11.297 Euros
Produit fiscal attendu	108.668 Euros	

- Vote du budget prévisionnel communal 2017

TABLEAU DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017 approuvé à l'unanimité :

Section fonctionnement :

DEPENSES 401.555, 00 €

RECETTES 401.555, 00 €

Section Investissement :

DEPENSES 221.511,00 €

RECETTES 221.511,00 €

Ce budget primitif inclut l'attribution des subventions suivantes :

- 154,57 € à l'Amicale.com

- 200,00 € aux Restos du Coeur

- 100,00 € à l'association des jeunes sapeurs pompiers de Tullins pour l'achat d'un défibrillateur de formation

Le résultat du CCAS soit 7.105,75 € est affecté au compte 002.

- SEDI travaux sur réseaux d'éclairage public

Une 1^{ère} phase a eu lieu en 2016, la deuxième phase se déroulera durant l'année 2017 et concernera 11 luminaires équipés d'ampoules renfermant du mercure, ce matériel étant obsolète et retiré de la vente. La pose de cinq horloges astronomiques pour une gestion plus économe de l'éclairage public est également prévue.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces travaux dont le coût est :

Prix de revient prévisionnel : 15.319,00 Euros

Financements externes : 14.030,00 Euros

Participation prévisionnelle de la commune : 1.289,00 Euros

(frais SEDI + contribution aux investissements)

- Entretien éclairage public

Le conseil municipal choisit la participation financière à la maintenance forfaitaire de l'éclairage public de Niveau 1 – BASILUM. Le coût annuel de cette maintenance s'élève à 259,80 €HT.

-Nomination et représentant à la C.L.E.T.C Communauté de Communes du Sud Grésivaudan

Le conseil municipal nomme Madame Aude PICARD WOLFF pour représenter la commune à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.T.C.).

- Création d'emploi et Suppression

Suite au départ à la retraite de la secrétaire de mairie, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité :

la création d'un poste d'adjoint administratif, permanent à temps non complet, à raison de 23 heures hebdomadaires pour exercer les fonctions de secrétaire de Mairie,

la suppression d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe à raison de 31 heures 30 minutes hebdomadaires.

Modification nature des recettes de la régie de recettes

Le conseil municipal, décide à l'unanimité d'accepter la modification de la nature des recettes encaissées par la régie de recettes de la commune créée le 06 septembre 1990 en ajoutant les dons.

AUTRES POINTS :

Cloches de l'église : Le dispositif de commande de l'horloge et des cloches de l'église est hors service. Il convient de le remplacer.

Le devis de l'entreprise Paccard, en charge de l'entretien du clocher s'élève à 1 759,44 € TTC. Le devis de réparation proposé est accepté par le conseil municipal.

OPAC38 - Logements de La Cure

Suite à une demande de la municipalité et à une réunion sur site, l'OPAC 38 devrait réaliser des travaux de réaménagement de la cour :

- Création d'un espace privatif clos pour chacun des locataires.
- Réfection de l'espace commun enherbé et du parking.

Travaux d'accessibilités 2017

La deuxième phase des travaux d'accessibilité programmés sur 3 ans concernera cette année la mise aux normes des accès à la mairie et à la salle communale ainsi que le boulodrome. Les entreprises retenues interviendront entre le printemps et l'automne 2017.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AVRIL 2017

Frais de scolarité commune de Rives

Le conseil municipal autorise Madame la Maire à signer la convention relative à la participation de la commune aux frais de scolarité des enfants de la commune de Morette scolarisés en classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion scolaire) à Rives pour l'année 2016-2017. Cette participation s'élève à 800,00 euros par enfant pour l'année 2016-2017

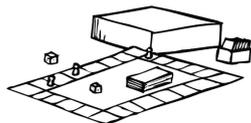
Désignation délégués Syndicat Scolaire Intercommunal

Suite à la démission de Monsieur Florent ZANELLO de son mandat de conseiller municipal des nouveaux délégués pour représenter la commune au Syndicat Scolaire Intercommunal Cras - Morette - Chantesse - Vatilieu - Notre Dame de l'Osier sont désignés :

Madame Aude PICARD WOLFF et Monsieur Yves MOUNIER, titulaires,
Madame Christelle VUILLEROT et Monsieur Cyril BIETRIX OGIER, suppléants.

Les comptes-rendus complets sont affichés sur le tableau d'affichage extérieur et consultables sur le site Internet de la commune.

APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIFS DU CCAS



Les après-midis récréatifs du CCAS se poursuivent tous les premiers mercredis du mois à partir de 14h30. Au programme, jeux divers et collation pour tous !

Voici les prochaines dates :

- mercredi 3 mai
- mercredi 7 juin

VIE ASSOCIATIVE

AMICALE BOULES DE MORETTE

Communiqué de l'Amicale boules de Morette



Dates des prochains concours :

- Jeudi 25 mai à 13h30 : Challenge de la Municipalité
- Vendredi 09 juin à 18h00 : Challenge Debernardi
- Vendredi 23 juin à 18h00 : Challenge Blanchard et Belle
- Vendredi 07 juillet à 18h00 : Challenge Martial Perrot Berton
- Vendredi 21 juillet à 18h00 : Challenge Alfred et Gilbert Trapet
- Mercredi 02 août à 13h30 : Challenge Libério Patroncini

Espace Buvette et barbecue (à partir du 09 juin) ouvert à tous
Inscriptions au 04 76 07 83 06

ASSOCIATION DES 7 COLLINES

Communiqué de l'Association des 7 Collines



L'assemblée générale de l'Association des 7 collines a eu lieu le 24 mars dernier et ses adhérents ont élu un nouveau bureau :

Agnès DEBOST présidente, Joseph ALBANESE vice président, Fabienne TRICHARD secrétaire, Lucien TAVARES trésorier.

Pour 2017, nous prévoyons l'organisation de parties de pétanque, des promenades autour de Morette, une soirée théâtre le 1^{er} juillet, une journée pain en septembre, une soirée Beaujolais en novembre...

Si ces activités vous intéressent et si vous désirez nous rencontrer, la prochaine réunion de l'association est fixée au vendredi 12 mai 2017 à la salle communale de Morette, nous serons heureux de vous y accueillir !

Nous joignons un bulletin d'adhésion pour ceux qui désireraient se joindre à nous, ils seront les bienvenus !

FÊTE DU LIVRE

Communiqué du collectif « fête du livre »

La troisième édition de la Fête du Livre de Cras, Morette et Poliénas se déroulera du 18 au 21 mai 2017. Cette année, le thème choisi est :

"Histoire ou Légende ? A la recherche du passé".

Organisée par les municipalités et les associations des communes de Cras, Morette et Poliénas en partenariat avec les écoles et les sous des écoles, cette manifestation proposera des animations à destination de la jeunesse (enfants, adolescents) et des adultes sous la forme de spectacles, ateliers, jeux, rencontres et vente d'ouvrages.

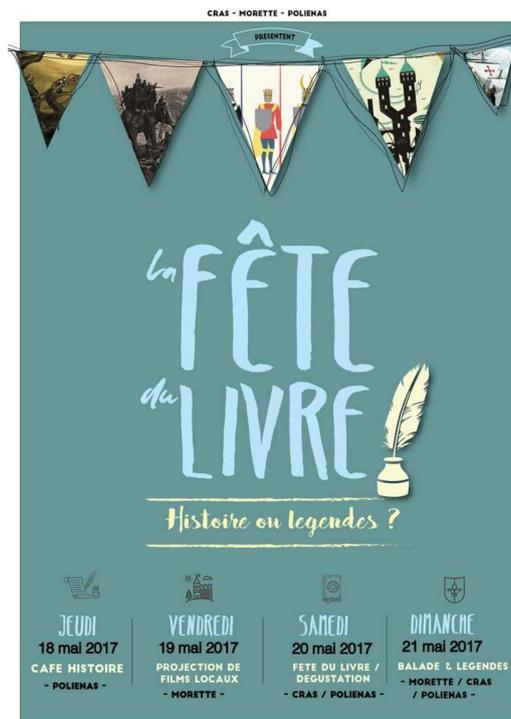
Vendredi 19 mai, 20h

Salle communale de Morette

**Projection de films d'amateurs des années soixante
tournés sur notre territoire**

suivie d'un débat

Entrée libre



Toutes les infos sur : <http://fetedulivre38.overblog.com>

ÇA S'EST PASSÉ À MORETTE

GOÛTER INTERGÉNÉRATIONNEL AU PÉRISCOLAIRE

Vendredi 7 avril, une dizaine d'ânés du village avait préparé un somptueux goûter pour les enfants du périscolaire en remerciement des décorations que ces derniers avaient fabriquées pour le repas des anciens. En effet, les enfants, sous la houlette de leurs animatrices, avaient réalisé de superbes menus et des décorations murales qui avaient égayé ce repas du 12 février.



Avant la dégustation, les enfants, parfois accompagnés de quelques voix plus âgées, ont présenté les chants travaillés dans leurs classes. Un beau moment de partage apprécié par tous !